

*Séance publique du 2 décembre 2013*

## **D'Akhenaton à Toutânkhamon ou de l'A.D.N. en archéologie**

**par Philippe GUIZARD**

### **MOTS-CLÉS**

Egypte pharaonique - Akhenaton/Toutânkhamon, filiation.

### **RÉSUMÉ**

Un groupe d'archéologues, de spécialistes en médecine légale et d'experts en identification de l'A.D.N. a fait connaître en février 2010 au Caire ses conclusions après avoir travaillé pendant deux ans sur une quinzaine de momies pharaoniques de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

La conjugaison des données scientifiques de l'étude et des données archéologiques apporte des réponses fiables notamment sur la parenté entre Akhenaton et Toutânkhamon, sur l'identification de la mère et de l'épouse de ce dernier, comme sur la cause et la date de sa mort, et sur l'origine génétique des deux fœtus momifiés trouvés dans sa tombe.

Lorsque furent officiellement connus en février 2010 les résultats des analyses de l'A.D.N. de Toutânkhamon comparé à l'A.D.N. d'une quinzaine de momies considérées comme appartenant à la parentèle du pharaon, ce fût une véritable bulle médiatique qui éclata dans la presse écrite, parlée, ou audiovisuelle dans un fracas d'annonces dont chacune se voulait plus sensationnelle que les autres.

Donnons-en quelques exemples :

*"Ils ont percé le secret de Toutânkhamon"*

*"L'Égyptologie toute entière vient de faire un pas de géant".*

*"Le nouvel arbre généalogique de Toutânkhamon."*

*"L'Égyptologie s'est retrouvée en ébullition"*

*"Le dernier secret de Toutânkhamon"*

et même : *"Toutânkhamon est le fruit d'un inceste"* (parce que son épouse serait aussi sa sœur ce qui, soit dit en passant, n'a absolument rien d'exceptionnel, l'histoire familiale de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, sans parler de celle des diverses dynasties pharaoniques, étant marquée par la consanguinité et par l'inceste. Mais il fallait sans doute dans l'esprit du journaliste "faire" du sensationnel...).

La nouvelle de la proche divulgation des résultats de l'enquête scientifique hors normes conduite pendant deux ans de 2007 à 2009 par un groupe d'égyptologues, d'experts en identification de l'A.D.N., et de médecins spécialistes en médecine légale avait été annoncée une dizaine de jours à l'avance.

Le tout puissant et très médiatisé Zahi Hawas, alors Secrétaire Général du Conseil Suprême des Antiquités Egyptiennes, maître incontesté du suspense, avait à nouveau fait connaître qu'une conférence de presse se tiendrait le 17 février, qui serait riche en révélations d'importance.

Cette médiatisation, cette annonce faite par le "chef" des égyptologues égyptiens, au nom de l'Egypte, c'était, comme l'a dit l'égyptologue français Alain Zivie "*... une sorte de revanche sur la médiatisation de la découverte de la tombe elle-même, en 1922, année de l'indépendance du pays : Lord Carnarvon avait alors négocié l'exclusivité avec le Times, et les médias égyptiens n'avaient même pas pu couvrir l'évènement*".

Il est des blessures d'amour-propre qui se referment difficilement.

Déjà en 2007 Zahi Hawas avait utilisé du même procédé à l'égard des médias avant la conférence de presse au cours de laquelle il annonça que la momie de la reine Hatchepsout avait été identifiée.

Mais cette fois, en 2010, par suite des fuites – accidentelles ou savamment orchestrées... – les conclusions de l'enquête ont été connues à l'avance, et avant même d'être publiées dans le "J.A.M.A." ou Journal of the American Medical Association.

Cependant, pratiquement en même temps, et en Egypte même, certaines réserves ont été émises. La plus virulente et la plus critique à la fois émane d'Abdel-Halim Noureddine, ancien "patron" des Antiquités Egyptiennes, et professeur d'archéologie à l'université du Caire qui a, quant à lui, déclaré : "*... ne pas pouvoir dire de manière catégorique que les tests A.D.N. puissent donner de vrais résultats sur des momies de plus de 3500 ans*", poursuivant : "*les tests A.D.N. en archéologie ne sont pas suffisants. Il faut d'autres preuves archéologiques qui nous permettent d'établir avec certitude la généalogie de Toutânkhamon*".

De son côté Michel Wuttman, de l'Institut Français d'Archéologie Orientale ou "I.F.A.O." au Caire a souligné que : "*... le problème majeur, c'est d'avoir un A.D.N. fiable pour des restes aussi anciens*". La difficulté, selon les spécialistes, tiendrait effectivement à l'état des éléments d'A.D.N. prélevés sur des corps qui ont pu être manipulés par de nombreuses personnes lors de l'embaumement, puis à nouveau lors de fouilles ou de pillages.

Cette contradiction, qui immédiatement se dessine, donne envie d'aller plus loin. Quelle est la teneur des conclusions de l'enquête, et sont-elles à ce point confondantes et sensationnelles ? Ou sont-elles sujettes à caution ?

Avant d'en juger il s'avère indispensable :

- de connaître quelle était auparavant l'opinion des archéologues, et quel était l'état des connaissances sur la parenté de Toutânkhamon ;
- de savoir dans quelles circonstances le groupe de chercheurs a été constitué et comment il a travaillé.

C'est seulement ensuite qu'il sera permis d'étudier les "révélations" faites à l'issue de ce travail, et de prendre position, à partir notamment des avis émis par des savants spécialisés dans l'analyse de l'A.D.N. et des premières observations des égyptologues français.

Le plan de cette étude est donc ainsi par avance tracé.

## I – L’opinion des archéologues avant les travaux de la commission

### I.1 – L’arbre généalogique de Toutânkhamon

La plupart des archéologues français s’accordaient à penser qu’Akhenaton était probablement le **père** de Toutânkhamon, mais leurs avis divergeaient lorsqu’il s’agissait d’identifier sa **mère**, les uns pensant qu’il s’agissait de Néfertiti, la grande et première épouse royale, les autres que ce devait être Kiya, deuxième épouse.

Toutefois Christine Desroches Noblecourt, dans son ouvrage “Vie et mort d’un pharaon : Akhenaton” (éditions Pygmalion 1988) émettait une autre opinion : Toutankhaton devenu Toutânkhamon serait né des œuvres non pas d’Akhenaton (alias Aménophis IV)... mais du père de celui-ci, c’est-à-dire Aménophis III et de la reine Tiyi son épouse, et ce malgré l’âge qu’aurait eu alors cette dernière.

L’historienne et égyptologue n’avait pourtant pas pour habitude d’avancer des hypothèses à la légère, elle qui à l’occasion de la parution en 1995 (Editions Stock/Pernoud) de son ouvrage “Amours et fureurs de la Lointaine” (la déesse Sekhmet) avait écrit : *“cela fait soixante-cinq ans que j’essaye d’être égyptologue. En posant des questions. En accumulant des preuves. En combattant les idées reçues... Je ne joue pas à la devinette.”*

Il est d’ailleurs intéressant, et pas seulement pour l’anecdote, de savoir sur quels arguments elle fondait sa démonstration, que je cite en les énumérant :

- *“... sur un lion consacré dans le temple de Soleb, et qui fut ensuite transporté plus au sud du Soudan, au Gebel BARKAL le roi Toutânkhamon appelle Aménophis III son père”* (mention toutefois contestée par de nombreux auteurs qui n’acceptent pas de la prendre à la lettre et qui veulent seulement y reconnaître l’indication de l’ancêtre de la famille royale)
- *“... n’y avait-il pas, dans la tombe de l’enfant roi, une petite statuette en or représentant Aménophis III dans l’attitude de l’enfant solaire, comme pour montrer par là qu’il faisait un avec son fils, dans les chairs duquel il renaîtrait pour se prolonger dans l’ordre des choses ?...”*
- *“... cette statuette, enveloppée d’un linge et déposée dans un petit cercueil, voisinait avec la relique, si émouvante, de la reine Tiyi enveloppée d’un linge et constituée par une boucle de cheveux, traitée comme une momie et déposée dans un petit sarcophage, à côté de l’image de son époux. Pourquoi nier l’évidence ?”*
- *“D’autres objets dans la tombe font encore allusion aux parents du roi, telle cette cruche d’albâtre portant les noms du couple pharaonique de Malgatta.”*

Et sur la maternité de la reine Tiyi, relativement à sa prétendue stérilité au moment ou avait du naître Toutânkhamon, elle a répondu et précisé :

*“Qui pourrait l’affirmer ? Lorsqu’on connaît la vigueur des femmes d’Egypte et de Nubie ? Et si l’on veut bien se rappeler que deux ans à peine avant la naissance supposée du futur roi, Tiyi mettait au monde la petite princesse Baketaton, on peut admettre facilement qu’elle pouvait avoir donné le jour à un prince à une époque ou elle avait environ quarante huit ans (et Aménophis III environ cinquante-deux ans) en acceptant qu’elle se soit mariée à l’âge de treize ans.”*

L'égyptologue concluant dès lors : *“sans vouloir dès lors être audacieux, il semble donc que l'on puisse prendre parti et admettre que, avant la fin de l'an 35 d'Aménophis III, la grande épouse royale Tiye avait dans son harem de Malgatta donné le jour au dernier des ses enfants : Toutânkhamon.”*

Une petite minorité d'égyptologues partageait son avis.

Sur une autre question, l'identification de l'**épouse** de Toutânkhamon et sur sa parentèle, les avis étaient convergents : ce devait être Ânkhésenamôn autrement appelée Ânkhésenpaaton, qui était la troisième fille d'Akhenaton et de Néfertiti sa première épouse royale.

### **I.2 – Les deux fœtus embaumés**

Sur l'identité et sur les raisons de la présence dans la tombe de Toutânkhamon de deux fœtus embaumés, placés dans deux petits sarcophages anthropoïdes, avec une seule inscription : “Osiris”, le mystère demeurait entier, et nourrissait deux interprétations sur lesquelles les archéologues débattaient :

- une première interprétation était que les enfants pourraient être les enfants du couple royal, explication naturellement venue à l'esprit lors de la découverte de la tombe. Une première tentative de comparaison des groupes sanguins réalisée en 1979 aurait plus ou moins conforté la thèse de la paternité, sans mettre fin pourtant fin au débat ;
- mais une deuxième interprétation, moins banale, – préférée par Christiane Desroches Noblecourt – était que leur présence serait liée à des rites funéraires : dans le but, symbolique, de faire apparaître le défunt comme un nouveau-né dans l'au-delà. Ce qui expliquerait l'inscription du nom d'Osiris. N'est-il pas le dieu de la mort, mais aussi de la résurrection et de la fertilité ?

### **I.3 – La cause et l'âge de la mort de Toutânkhamon**

Relativement à la cause de la mort de Toutânkhamon, un trou constaté à l'arrière du crâne conduisait certains à penser qu'il avait été sûrement assassiné.

On avait même cherché à identifier le commanditaire en se demandant à qui pourrait profiter le crime, et certains pensaient que ce pourrait être le général Horemheb lequel, après le général Ay (un proche d'Aménophis IV dont il avait été le lieutenant général de la charrierie, autrement dit le commandant en chef de la cavalerie) accéda au trône d'Égypte.

Christine Desroches Noblecourt pensait pouvoir attribuer le décès, survenu jeune, à la grande faiblesse physique des derniers héritiers de la lignée dynastique.

Sur l'âge de sa mort certains, dont Christine Desroches Noblecourt, pensaient qu'il devait avoir une trentaine d'années à partir de l'estimation de la durée de son règne, mais d'autres pensaient qu'il devait avoir seulement entre dix-huit et vingt ans.

## **II – Les recherches conduites de 2007 à 2009**

### **II.1 – Les conditions dans lesquelles elles ont été décidées**

Le maître et le décideur de l'opération, c'est évidemment Zahi Hawas. A la tête depuis 2002 du Conseil Supérieur des Antiquités Egyptiennes, alors âgé de 62 ans, et bientôt atteint par la limite d'âge, il veut conduire jusqu'à son terme l'action qu'il a engagée dans le domaine de l'Archéologie et de la recherche, en vue de rendre l'Egypte aux Egyptiens, d'affirmer sa totale indépendance..

Il a déclaré vouloir obtenir des pays étrangers la restitution de toutes les pièces archéologiques importantes se trouvant dans leurs musées, selon lui dérobées, réclamant notamment à Berlin le buste de Néfertiti, aux Anglais la Pierre de Rosette, aux Américains le masque de Ka Nefer Nefer, sans oublier le Zodiaque de Dendérah détenu par le Louvre.

Il a menacé d'interdire de fouilles les missions archéologiques des pays détenant des pièces qui auraient été selon lui irrégulièrement acquises.

C'est ainsi qu'il a, quelques mois auparavant, mis soudain sa menace à exécution en retirant l'autorisation donnée à la mission archéologique française du Louvre, tant qu'il n'aurait pas obtenu restitution de trois bas-reliefs pourtant acquis aux enchères à Drouot. La France s'est exécutée, aucune publicité n'ayant été donnée à ce fâcheux incident.

Tel est l'homme, à la fois aimé ou détesté, redouté et discuté, dont l'ego est dit-on à la mesure des Pyramides... c'est-à-dire démesuré.

Surgissant sur tous les lieux de fouilles sous l'œil des caméras de télévision, il a rendu célèbre sa silhouette, celle de l'homme à la chemise bleue, et au chapeau dit "Stetson" qu'il aurait acheté au Texas.

Il s'était opposé en 2001, par l'intermédiaire du Ministère de la Culture, à la demande d'échantillons de cheveux, d'os et d'ongles de Toutânkhamon, formulée par des japonais en vue de travaux qui auraient été réalisés à l'étranger par des chercheurs étrangers.

Ce faisant il tenait compte paraît-il des craintes de l'opinion. En effet – s'il faut en croire un article paru dans "Le Monde" – s'agissant de l'A.D.N. des momies royales, il y avait dans l'opinion, selon un observateur des affaires égyptiennes, une réticence considérable à voir des échantillons analysés à l'étranger, par des chercheurs étrangers.

Certains craignaient notamment que les analyses ne soient biaisées... de manière à attribuer une origine juive à ces pharaons. Craintes qui étaient paraît-il fondées sur la peur de voir la figure d'Akhenaton, inventeur d'un certain monothéisme, assimilée à celle de Moïse !

Il fallait donc, pour la défense de l'identité des origines des pharaons égyptiens, écarter par avance le risque que de pareilles hypothèses soient émises, il fallait ne missionner que des chercheurs égyptiens, et sur le sol d'Egypte.

### **II.2 – La mise en place des laboratoires dirigés par des chercheurs égyptiens sur le sol égyptien**

S'agissant de démontrer l'indépendance du pays dans sa démarche scientifique, les équipes de travail ont été constituées d'égyptiens, archéologues, spécialistes en médecine légale, ou encore experts en identification de l'A.D.N.

L'opération, certes, n'a été possible qu'avec l'aide de deux mécènes : la chaîne de télévision américaine "Discovery Chanel" qui a fourni un concours financier à hauteur de 5 millions de dollars, et le groupe allemand Siemens, premier groupe européen de haute technologie, qui a fourni son concours technique.

Mais le laboratoire a été installé sur le sol égyptien, au musée du Caire, et dirigé par des chercheurs égyptiens.

Au cours des recherches, accomplies pendant deux ans, ont été mises en œuvre des technologies pointues en vue de :

- tracer la ligne paternelle, et ce à partir de séquences spécifiques du chromosome Y ;
- rechercher la ligne maternelle à partir de l'A.D.N. mitochondrial ou extrachromosomique qui est transmis seulement par la mère ;
- compléter l'empreinte génétique à partir de l'A.D.N. autosomique du génome nucléaire lequel n'est pas connecté au sexe.

Les chercheurs ont aussi passé les momies aux rayons X et surtout au scanner, en utilisant la technique du balayage.

Enfin les résultats ont été contre-vérifiés au Centre Médical Universitaire de KASR EL AINI, dans le nouveau Caire.

### **III – La teneur des conclusions ou “révélations”**

#### **III.1 – Le nouvel arbre généalogique de Toutânkhamon selon Zahi Hawas**

Le bouleversement de l'arbre généalogique de la XVIII<sup>e</sup> dynastie n'est que relatif, dans la mesure où l'ascendance d'Akhenaton n'est pas remise en question :

Akhenaton (d'Aménophis IV) est bien le fils d'Aménophis III et la reine Tiye sa sœur (premier inceste...).

De même Aménophis III est bien le fils du couple célèbre Iouya et Touyou.

Ainsi le schéma généalogique proposé jusque là par la plupart des égyptologues est conforté par les analyses A.D.N.

D'ailleurs c'est seulement la question de la descendance d'Akhenaton qui était véritablement en cause.

Sur ce point les conclusions des experts sont les suivantes :

- le père de Toutânkhamon est bien Akhenaton à qui est attribué la momie découverte en 1907, dans la cachette de la tombe KV 55,
- Mais la mère de Toutânkhamon n'est... ni Néfertiti... ni Kiya seconde épouse : c'est celle dont la momie, découverte en 1898 dans la tombe KV 35, a été appelée "Young Lady" qui s'avère être la sœur d'Akhenaton, car née comme lui d'Aménophis III et de la reine Tiye.

Elle est donc sa tante et sa mère à la fois...

Quant à l'épouse de Toutânkhamon c'est bien Ânkhésenamôn (ou Ânkhésenpaaton), fille comme lui d'Akhenaton, mais née d'une autre mère qui est Néfertiti.

Elle est donc sa demi-sœur...

#### **III. 2 – La filiation des deux fœtus trouvés dans la tombe**

L'étude comparée des A.D.N. démontrerait que les deux fœtus trouvés dans la tombe de TOUTHANKHAMON seraient bien les fruits de son union avec ANKHESENAMON, fruits dont on comprend qu'il n'aient pu être viables après pareille accumulation d'incestes et pareille consanguinité....

### **III.3 – Les véritables causes de la mort de Toutânkhamon**

Les examens pratiqués auraient également déterminé les causes exactes du décès de Toutânkhamon, et permis aussi de confirmer l'âge de la mort.

Dans les années soixante à soixante-dix, à partir des examens pratiqués aux rayons X, l'on avait pensé que Toutânkhamon aurait pu être tué d'un coup porté à l'arrière de la tête, autrement dit être assassiné.

Mis le scanner aurait montré clairement que le trou remarqué à cet endroit serait dû à une mauvaise manipulation des embaumeurs lors de l'extraction du cerveau et du remplissage de la boîte crânienne.

Le scanner aurait mis en évidence une nécrose avasculaire qui se serait développée à partir d'une fracture d'un os du pied gauche, nécrose dont l'évolution fatale aurait été facilitée par les antécédents génétiques défavorables de la lignée royale, laquelle aurait présenté les symptômes de la maladie de Kholer, combinés avec un paludisme héréditaire.

Pour finir l'âge de la mort de Toutânkhamon que certains situaient autour de 30 ans, serait de seulement 20 ans environ, ce qui est apparu à partir d'une "reconstruction en 3 D" complète du squelette, opérée à l'aide des données fournies par un balayage laser de la momie.

## **IV – Etude des conclusions de l'équipe de chercheurs**

### **IV.1 – L'A.D.N., ses succès, ses limites**

Les études de l'A.D.N. ont fait la preuve de leur fiabilité, pour résoudre certaines énigmes de l'Histoire, ou encore dans le domaine judiciaire.

Les analyses pratiquées sur le cœur dérobé lors de l'autopsie de l'enfant du Temple, avec comme élément de comparaison une boucle de cheveux de la reine Marie-Antoinette ont résolu l'énigme relative à la mort de Louis XVII.

Appelé par le Ministère de la Culture à donner son avis, le Professeur Jean Tulard, membre éminent de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, a conclu que l'analyse de l'A.D.N. du cœur, conjuguée avec l'enquête menée sur son origine, suffit à attester la mort de l'enfant royal.

Le 8 juin 2004, l'urne funéraire contenant ce cœur a été placée dans la chapelle des Bourbons de la basilique Saint-Denis lors d'une cérémonie rassemblant les membres des différentes branches de la famille royale.

De même les analyses pratiquées sur les dépouilles, exhumées à partir de 1991, des Romanov, membres de la famille impériale de Russie massacrés dans la nuit du 17 juillet 1918, par comparaison avec l'A.D.N. de membres des familles royales britanniques et allemandes, a permis sans conteste leur identification.

Les restes du tsar Nicolas II, de la tsarine Alexandra Féodorovna et de leurs enfants ont été solennellement enterrés auprès des autres Romanov, dans la basilique Saint-Pierre et Saint-Paul de Saint-Pétersbourg au cours d'une cérémonie groupant autour du clergé orthodoxe leurs descendants et les pouvoirs publics.

Dans le domaine judiciaire, l'A.D.N. a fait ses preuves au pénal comme au civil.

En matière criminelle, l'étude de l'AD.N. contenu dans les traces de sang, de sperme ou de salive permet d'identifier les coupables, et depuis la création d'une banque de données génétiques, certains criminels retombés entre les mains de la Justice sont confondus, même des années après le crime.

En matière civile, le recours aux tests d'A.D.N. par décision de Justice a fait une entrée remarquable comme preuve négative admissible en défense dans les procédures en recherche de paternité, lors de l'analyse en 2005 de l'A.D.N. d'Yves Montand enterré depuis 1991, permettant de rejeter la demande d' Aurore Drossart.

Depuis cette décision, les actions en désaveu de paternité se sont d'ailleurs multipliées en France : comme on peut faire effectuer à l'étranger des expertises de laboratoire, pour un prix infime par rapport à l'enjeu, à partir de prélèvements par frottis buccal, respectivement de l'enfant et du faux géniteur, ce dernier, une fois cette vérification préalable effectuée, peut engager à coup sûr une procédure qui aboutira après une expertise judiciaire dont il connaît par avance le résultat !

Les succès enregistrés ont conduit les anthropologues et les archéologues à envisager progressivement à partir de 1985 l'utilisation dans leur domaine d'un outil aussi performant, mais les limites de l'exercice sont alors apparues en raison de difficultés de deux ordres :

- la conservation de l'A.D.N. dans les ossements ou tissus anciens s'est avérée beaucoup plus rare et infime qu'on ne l'espérait, en particulier dans la vallée du Nil, les restes retrouvés étant souvent "cuits" après avoir séjourné pendant des millénaires à des températures pouvant atteindre 50 degrés ;
- lesdits ossements ou tissus anciens ont couru des risques multiples de "contamination" par de l'A.D.N. d'origine extérieure, cela étant particulièrement vrai pour des momies égyptiennes qui sont passées entre de nombreuses mains, depuis qu'elles ont été embaumées et emmaillottées, puis ont subi les démarches intempêtes des pilliers, la ré-inhumation dans des cachettes, jusqu' à en être extraites, alors étudiées et transportées sans précautions par les premiers archéologues.

Cela a conduit à faire vérifier les premiers résultats par un deuxième laboratoire... mais la reproductibilité des résultats, ne garantit pas l'absence de contamination, qui peut même être amplifiée si elle s'est produite avant l'arrivée en laboratoire !

Dans la situation qui nous occupe, l'ampleur et le haut degré de technologie des moyens mis en œuvre conduisent à penser que l'on a fait le maximum pour obtenir de l'A.D.N. identifiable, mais les deux difficultés plus haut analysées se sont également retrouvées dans la recherche et l'étude des éléments de comparaison sur d'autres momies ayant couru les mêmes risques.

Voyons maintenant ce que l'on en pense dans le monde des archéologues.

#### **IV.2 – L'opinion des égyptologues français**

Immédiatement après la publication des conclusions du groupe de chercheurs, les journalistes, toujours friands de recueillir "à chaud" les premières réactions de ceux qu'il questionnent, se sont tournés notamment vers Alain Zivie, et Marc Gabolde, deux archéologues français de grande renommée.

Alain Zivie, ancien membre de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire ou "I.F.A.O" Directeur de recherches au C.N.R.S., à l'origine de la création et à la tête de la mission archéologique française du Bubasteïon à Saqqarah, y conduit des fouilles depuis une dizaine d'années.

Il y a fait d'importantes découvertes :

- la tombe d'Aper-El, vizir sous le règne d'Aménophis III (ouvrage "Le vizir oublié" éditions du Seuil 1990) ;
- la tombe de MAÏA, mère nourricière de Toutânkhamon (ouvrage "La tombe de Maïa, éditions Caracara Toulouse 2009).

Quant à Marc Gabolde, également ancien membre de l'"I.F.A.O.", Maître de Conférences à l'Université Paul Valéry-Montpellier III, est le spécialiste incontesté de la XVIII<sup>e</sup> Dynastie. Il dirige depuis 1998 une mission archéologique française dans la nécropole royale de Tell el-Amarna.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur Akhenaton et sur la postérité d'Aménophis III, parmi lesquels :

- "D'Akhenaton à Toutânkhamon" importante et volumineuse thèse (CIAHA Lyon 1998) ;
- "Akhenaton. Du mystère à la lumière" (ed. Gallimard 2005).

Zivie aussi bien que Gabolde, tout en reconnaissant l'existence d'éléments positifs, se sont montrés prudents et mesurés dans leurs jugements dans la mesure où ils n'ont pas eu encore directement accès à l'ensemble du dossier.

Cependant Zivie a retenu de cette très solide publication son caractère scientifique indubitable, loin des interprétations acrobatiques, et son approche anthropologique fort bien venue. Il a estimé qu'elle mettait un terme à la vague un peu hystérique des scénarios sur la mort de Toutânkhamon qui apparaît désormais on ne peut plus naturelle. Et sur les deux momies d'enfant trouvées dans la tombe, il a estimé que la preuve par l'A.D.N. qu'ils sont les enfants du roi dissipe toutes les chimères. L'hypothèse selon laquelle leur présence aurait participé de rites funéraires autour de la naissance, de la mort et de la renaissance, sorte de pratique liée à des traditions que l'on connaît par ailleurs, n'était pas inintéressante. Mais non, il s'agit tout simplement de la progéniture du pharaon.

Les questions les plus importantes sont celles relatives à la parentèle de Toutânkhamon.

Sur la parenté du côté maternel, Gabolde a indiqué que le résultat des travaux permettait d'évoquer de nouveaux scénarios pour la généalogie.

Il a convenu de l'intérêt que présentait la comparaison des A.D.N. mitochondriaux de la momie de "Young Lady" trouvée dans la tombe KV 35 avec ceux de la momie de Toutânkhamon : s'ils sont identiques, alors "Young Lady" pourrait être effectivement la mère de Toutânkhamon.

Pour lui la surprise est de taille car il pensait que la mère de Toutânkhamon devait être Néfertiti.

Sur la parenté du côté paternel, il semble que l'identité des chromosomes Y ou chromosomes masculins entre Toutânkhamon et la momie de la tombe KV 55 attribuée à Akhenaton exclut une autre hypothèse qui lui était chère : si la momie avait présenté un chromosome Y appartenant au groupe indo-européen, alors il aurait pu s'agir d'un prince d'origine hittite, un prince du nom de Zannanza lequel sous le nom égyptien de Smenkharê aurait régné très brièvement comme pharaon avant de disparaître mystérieusement.

Gabolde s'était intéressé à la teneur de tablettes cunéiformes retrouvées dans l'ancienne capitale des Hittites apprenant qu'à la suite d'une cuisante défaite des égyptiens à Qadesh, pendant qu'Akhenaton se mourrait, une reine d'Égypte aurait écrit au roi hittite Souppilouliouma pour demander un de ses fils en mariage.

Toujours d'après les sources hittites le prince Zannanza envoyé par son père aurait été assassiné peu de temps après son arrivée en Egypte. Or pour cette courte période on ne trouverait aucune trace de ce nouveau pharaon hittite, et on ne rencontrerait que la figure énigmatique d'un pharaon appelé Smenkhkarê qui ne ferait donc qu'un avec lui.

Mais la momie de la tombe KV 55 ne peut pas être celle de Smenkhkarê, l'hypothèse étant démentie par l'identité chromosomique avec la momie de Toutânkhamon.

L'on voit ainsi que l'étude accomplie par le groupe de chercheurs a apporté une contribution intéressante à l'égyptologie, science qui est toujours en quête d'indices dans la recherche de la vérité historique.

Cette étude semblerait ouvrir à la voie à une nouvelle approche en matière de recherche en généalogie moléculaire et paléogénomique des pathogènes de cette période pharaonique.

Mais peut-on parler de certitudes à 100 % ?

Interrogé la dessus, Zivie a répondu pour la négative .... en ajoutant que c'est ce qui ferait le charme de son métier.

De son côté Gabolde a souligné que, par exemple, en ce qui concerne Toutânkhamon le problème qui se pose est lié aux hypothèses historiques sur son ascendance, et à l'incertitude sur l'identité d'un certain nombre de momies.

En bref, les études de l'A.D.N. ont permis d'accomplir une partie du chemin, mais ensuite ?

Deux questions se posent.

Premièrement : la momie masculine de la tombe "KV 55" serait bien à partir des analyses d'A.D.N., de l'examen des empreintes génétiques établissant la filiation, celle du père de Toutânkhamon. Mais cette momie est-elle bien celle d'Akhenaton ?

Deuxièmement : la momie féminine de la tombe "KV 35", que l'on a appelée "YOUNG LADY", serait bien celle de la mère de Toutânkhamon en raison de l'identité des A.D.N. mitochondriaux (ceux transmis par la mère). Mais cette momie est-elle bien identifiée ?

On en revient aux vieilles et bonnes méthodes de l'archéologie traditionnelle, laquelle doit s'efforcer de rassembler suffisamment de preuves et d'indices concordants pour valider les conclusions proposées. Ce qui n'est pas sans risques et sans incertitudes.

Rappelons-nous la démonstration brillante, érudite et poétique à la fois de Christine Desroches Noblecourt pour accréditer "sans vouloir être audacieux" selon les termes employés par elle, la thèse selon laquelle il lui semblait que Toutânkhamon ne serait pas le fils d'Akhenaton, mais d'Aménophis III, alors que cette thèse paraît aujourd'hui condamnée au vu des analyses génétiques.

Alors faut-il en rester là ?

A ce stade, je ne puis faire l'impasse - sans risquer de me voir reprocher de choisir mes sources - sur un article paru dans le numéro de mars 2010 de la revue "Archéologia" sous le titre provocateur "Toutânkhamon hochet de l'égyptologie" signé prudemment des initiales "S.C." dont les conclusions ci-dessous reproduites se veulent dévastatrices :

*"pour conclure on peut donc affirmer que Toutânkhamon est bien né d'un homme et d'une femme, et que sa famille partageait un certain patrimoine génétique... Des "révélations" dont chacun appréciera la valeur.*

*Reste à espérer que Toutânkhamon dont la momie se réduit comme peau de chagrin, et ses pairs, cesseront un jour d'être utilisés comme des gadgets au service de projets plus médiatiques que scientifiques. L'égyptologie est un univers tellement vaste !"*

Cette attaque virulente et qui voudrait rayer d'un trait de plume ce que les analyses génétiques ont apporté de positif dans la recherche, se condamne elle-même par ses excès.

Il ne faut pas en rester là. Il faut analyser le travail très sérieux fait par les égyptologues en tête desquels GABOLDE en vue de l'identification au moins de la momie KV 55.

En ce qui concerne la momie KV 35... c'est une autre histoire.

## **V – Le retour à l'archéologie traditionnelle**

### **V.1 – Sur la momie de la tombe “KV 55” attribuée à Akhenaton**

Lorsqu' Akhenaton est mort en l'an XVII de son règne à l'âge de 27 ans environ, il a été certainement enterré dans la tombe royale de Tell el-Amarna qui avait été préparée pour lui. Elle garde des traces sûres de son inhumation : sarcophage de granit, coffre à canopes, figurines funéraires. Mais très rapidement ensuite, pendant les troubles de la période post-amarnienne, la tombe du pharaon “hérétique” est profanée, et la grande cuve contenant le sarcophage est réduite en fragments.

Avec le retour au culte traditionnel, l'administration revient à Memphis, Amarna est abandonnée, et les corps inhumés dans la nécropole royale sont transférés à Thèbes dans la Vallée des Rois.

Lorsque Toutankhaton monte sur le trône après le règne bref de la reine Mérytaton (laquelle ne serait autre que la veuve du mystérieux Smenkhkarê alias Zannanza) ce nouveau et très jeune pharaon prend le nom de Toutânkhamon.

Puis son premier soin est de faire ré-inhumer son père – dont la dépouille a été ramenée d'Amarna – dans une tombe de la Vallée des Rois. En effet, l'inhumation de son prédécesseur est pour le nouveau pharaon le moyen de renforcer sa légitimité. Pour ce faire il doit agir comme Horus envers son père qualifié d'Osiris.

Puis des siècles et des millénaires s'écoulent jusqu'au jour où, en 1907, un égyptologue anglais du nom d'Ayrton découvre la modeste entrée d'une tombe qui va être appelée KV 55.

Malgré la présence d'un mobilier funéraire datant de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, l'identification de la momie s'y trouvant a été rendue difficile en raison des saccages perpétrés dans l'antiquité, ce qui a suscité les théories les plus variées.

Mais aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, je veux dire : avant que ne soient connues les résultats des travaux de la commission publiés en février 2010, les égyptologues en étaient arrivés à cette conclusion qu'il semblait pratiquement certain que la dite tombe KV 55 est bien la dernière demeure d' Akhenaton, et que la momie est bien celle d' Akhenaton, “ce que suggère l'interprétation la plus raisonnable des données disponibles” pour reprendre les termes utilisés par Paul Vernus, lui même ancien membre de l'“I.F.A.O.” enseignant notamment à l'université du Caire, dans son récent ouvrage. (Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique, éd. PLON 2009)

Ces données disponibles, elles ont été parfaitement analysées par Gabolde dans son livre "Akhenaton. Du mystère à la lumière".

Arrêtons-nous d'abord sur le mobilier, constitué d'éléments hétéroclites, comprenant entre autres :

- Une grande chapelle en bois doré, fabriquée à l'origine sous Akhenaton pour sa mère Tiye et "re-employée". Le nom et la figure d'Akhenaton ont été supprimés sur les parois extérieures, mais sont demeurés, sans doute par oubli, sur les parois intérieures, échappant ainsi aux mutilations volontaires.
- Un cercueil, fait à l'origine pour Kiya, puis modifié ultérieurement pour recevoir la dépouille d'un pharaon qui, à l'examen des feuilles d'or retravaillées, ne peut être qu'Akhenaton, malgré la mutilation volontaire du nom du roi et du visage du cercueil lors d'une réouverture ultérieure de la tombe
- Les bandelettes dorées, trouvées par Ayrton, enveloppant la momie portaient elles aussi le nom d'Akhenaton, ce qui a été constaté... avant qu'elles ne soient ultérieurement volées dans le laboratoire où elles avaient été transportées en vue d'un examen approfondi (révélé par J. Tysdesley, égyptologue, dans son ouvrage "Néfertiti" ed. du Rocher 1999)
- Un lot de quatre vases canopes réalisés à l'origine pour Kiya, modifiés pour Akhenaton, mais ultérieurement dépouillés de leurs inscriptions, dont subsistent cependant quelques traces.
- Quatre "briques magiques" portant au moins pour deux d'entre elles, une inscription encore visible au bénéfice d'"Osiris Roi Akhenaton". La mention d'Osiris signifie nécessairement qu'elles ont été confectionnées après la mort du roi par un successeur revenu aux cultes traditionnels, lequel ne peut être que Toutânkhamon agissant comme précisé plus haut pour asseoir sa légitimité successorale.

Ainsi, si l'on fait la synthèse de toutes ces informations, il apparaît bien que cette tombe a été aménagée à la hâte sous Toutânkhamon pour servir de sépulture à un seul individu, un roi qui d'après les inscriptions ne peut être qu'Akhenaton.

Comme souvent lors des ré-inhumations, le mobilier original du roi n'a pas été réutilisé et c'est un trousseau disparate constitué de pièces appartenant à Kiya et à Tiye qui après quelques modifications... ont fait l'affaire.

Pour finir la tombe, scellée une première fois du sceau de Toutânkhamon a été réouverte quelques temps après, visitée dans le cadre d'une "mission officielle" (termes utilisés par Gabolde) pour s'employer à effacer les inscriptions mentionnant Akhenaton, sans y parvenir complètement.

Cette visite, Vernus souligne qu'elle avait pour but d'imposer le "politiquement correct" en procédant à la "*damnatio memoriae*" du pharaon hérétique.

Le même Vernus écrivait fin 2009 que, quant à la momie, on peut fonder un espoir dans "*un prélèvement d'A.D.N. opéré avec les techniques les plus récentes.*" Or précisément ont été connues depuis, début 2010, les conclusions de l'étude réalisée par la commission de chercheurs : l'analyse du matériel génétique fait de la momie de la tombe KV 55 le père de Toutânkhamon.

Ainsi, pour conclure sur ce point, il apparaît maintenant possible, grâce à la conjugaison du résultat des investigations de l'égyptologie traditionnelle, avec celui des recherches en génétique pratiquées suivant les méthodes scientifiques les plus modernes, de dire à la fois que la momie de la tombe KV 55 a bien été identifiée comme étant celle d'Akhenaton et que celui-ci est bien le père de Toutânkhamon.

## V.2 – Sur la momie de la tombe “KV 35” appelée “Young Lady”

Rappelons que pendant la période post amarnienne, une des plus troublées de l'antiquité égyptienne, de nombreuses tombes ont été ouvertes et plus ou moins pillées. Certaines momies ont été alors déplacées et réinstallées dans des caveaux préparés pour d'autres.

C'est ainsi qu'en 1898 une momie féminine anonyme, que l'on baptisa “Young Lady” fut retrouvée dans la tombe d'Aménophis III.

Cette tombe appelée “KV 35” a été également utilisée pour cacher d'autres momies royales de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, l'une d'elles ayant pu être identifiée à partir d'indices sérieux comme étant celle de la reine Tiye, mère d'Akhenaton.

Courant juin 2003 une égyptologue anglaise, Joann Fletcher a annoncé qu'elle aurait identifié la momie “Young Lady” qui serait celle de Néfertiti.

Seulement trois jours après, Zahi Hawas dénonçait l'absence de preuves et démentait publiquement de façon formelle que la momie puisse être celle de Néfertiti.

L'Égypte ayant retrouvé avec lui sa souveraineté dans ce domaine, Zahi Hawas, n'accepte plus la moindre communication qu'il n'ait pas préalablement contrôlée et admise, à plus forte raison lorsqu'elle lui paraît infondée.

Gabolde a d'ailleurs confirmé que cette prétendue identification avait été faite sans argument véritablement convaincant.

En particulier, Joann Fletcher s'était référée à sa perruque, dite “nubienne”, mais Gabolde a précisé que cette perruque aurait pu tout autant convenir à Kiya, autre momie royale non identifiée.

Donc, relativement à l'identification de la momie dite “Young Lady” le pamphlet paru dans “Archéologia” dit vrai, ne faisant toutefois que confirmer ce que l'on savait déjà sur cette absence d'identification.

Mais là où son auteur est critiquable, c'est lorsqu'il s'efforce de réduire la portée des analyses d'A.D.N.

Dans ce cas précis, grâce à la comparaison de l'A.D.N. mitochondrial qui n'est transmis que par la mère, l'on sait maintenant que cette momie est celle de la mère de Toutânkhamon.

Et l'on sait aussi maintenant, par élimination, que ni Néfertiti la grande épouse royale, ni Kiya, la deuxième épouse jusqu'alors considérées comme des “candidates” sérieuses dans l'esprit de certains archéologues ne peuvent endosser la maternité de Toutânkhamon.

## Conclusion

L'heure est venue de faire, avec une totale objectivité, le bilan de l'étude publiée en février 2010 dans la revue américaine “Journal of the Medical Association”

Oublions les annonces dithyrambiques d'une presse à la recherche du sensationnel.

Oublions aussi ce que peut avoir d'énervante dans la forme, même si elle est au fond compréhensible, l'attitude du Conseil Suprême des Antiquités Égyptiennes, en la personne de Zahi HAWAS, son Secrétaire Général, mettant tout en œuvre pour

affirmer aux yeux du monde l'indépendance, l'autonomie, en définitive la souveraineté de l'Égypte pour tout ce qui se rattache à l'archéologie, et finalement à la riche histoire de son passé, à son patrimoine national.

Bornons-nous à vérifier et déterminer les apports, non négligeables, du travail d'une équipe, travail qui présente un caractère scientifique indubitablement sérieux et permet de faire litière, sur divers points, de certaines hypothèses procédant quelquefois d'interprétations acrobatiques.

Il est maintenant permis de dire que l'on est sérieusement fondé à conclure à partir d'un ensemble de données scientifiques et archéologiques, les deux sources se complétant, et la science venant au secours de l'archéologie traditionnelle, en en confirmant ou complétant les éléments recueillis :

- Que Toutânkhamon n'est pas mort assassiné, et a succombé des suites d'une nécrose avasculaire, qui s'est développée à partir de la fracture d'un membre inférieur, aggravée par la maladie de Kholer et par le paludisme, dont l'évolution fatale a été favorisée par une lourde hérédité familiale.
- Que les deux fœtus momifiés trouvés dans sa tombe, n'y ont point été placés pour satisfaire à des rites funéraires liés à la renaissance dans l'au delà, et qu'ils sont bel et bien les fruits malheureux, condamnés par la même lourde hérédité familiale, du couple formé par Akhenaton et son épouse.
- Que son épouse était la princesse Ânkhesenamon, laquelle était la fille d'Akhenaton et de Néfertiti, et qu'elle était donc sa demi-sœur, issue d'un même père.
- Que Toutânkhamon est génétiquement le fils de l'homme dont la momie a été trouvée dans la tombe "KV 55" et qu'il semble certain qu'il s'agit bien d'Akhenaton son père.
- Que Toutânkhamon EST génétiquement le fils de la femme dont la momie a été trouvée dans la tombe "KV 35" baptisée "Young Lady" et qu'il n'est donc le fils ni de Néfertiti, ni de Kiya.

Par contre nous ne savons toujours pas quelle peut être l'identité de "Young Lady" et sur ce point le mystère demeure.

Mais n'est ce pas le propre de l'archéologie que d'être toujours en quête éternelle de solutions dans la recherche d'une certitude qui, pour reprendre le mot de Zivie, ne serait jamais une certitude à 100%, ce qui selon lui ferait la charme de l'égyptologie, en même temps qu'elle enseignerait aux égyptologues que la plus grande humilité s'impose à eux dans leurs recherches...